

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU BEAUCERON  
(C.C.P.B)**

**Compte-rendu du Conseil Communautaire du mercredi 25 février 2015  
à 18H30 à la mairie de ROUVRES SAINT JEAN**

Nombre de délégués en exercice : 25 - Présents : 23 - Votants : 24

Date de convocation : 18 février 2015

**Présents :**

Commune d'AUDEVILLE	: Mr CHENU Matthieu Mr PELLETIER Thierry
Commune d'AUTRUY SUR JUINE	: Mr GUERTON Christophe Mr LE GOFF Jean-François
Commune de CESARVILLE DOSSAINVILLE	: Mme DEGUIN Françoise Mr BOUCHET Johann
Commune d'ENGENVILLE	: Mr MAMEAUX Dominique Mr POISSON Alain Mr COUTURIER Thierry
Commune d'INTVILLE LA GUETARD	: Mr PIGEON Bernard Mme BELLIER Marie-Françoise
Commune de MORVILLE EN BEUCE	: Mr JEANNE Georges Mr DONES Jacky
Commune de PANNECIERES	: Mr BRECHEMIER José Mr FRITZ Michel
Commune de ROUVRES SAINT JEAN	: Mr VINCENT Christian Mr BRETONNET Thibaut
Commune de SERMAISES	: Mr BRUNEAU James Mme AUVRAY Chantal Mr MERCIER Denis Mme LEMAIRE Audrey
Commune de THIGNONVILLE	: Mr FAURE Christophe-Jacquy Mr DECOURT Richard

**Absent :** Mr PIERQUIN José

**Procuration :** Mme LAROCHE Bernadette à Mr LE GOFF Jean-François

**Observations sur le dernier compte-rendu :** Néant

**Secrétaire de séance :** Mr BOUCHET Johann

Intervention de Pôle Emploi, la Direccte et la Mission Locale portant sur les contrats aidés.

### **ALSH : DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF**

Le Conseil de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron et notamment sa compétence accueil de loisirs sans hébergement mentionnée à l'article 10,

Considérant que les besoins du service accueil de loisirs sans hébergement justifient l'achat de mobilier et matériel pour un montant de 3 526,55€ HT,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de solliciter auprès de la CAF du Loiret, une subvention d'aide à l'investissement à hauteur de 80%, pour l'achat de mobilier et matériel pour l'accueil de loisirs sans hébergement.

**AUTORISE** le Président à signer les pièces relatives à ce dossier.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LES ANNUITES D'EMPRUNTS**

Le Conseil de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron, notamment l'article 10 relatif à ses compétences en matière de bâtiments scolaires et périscolaires,

Vu la loi n°04-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le guide des aides départementales et notamment l'aide proposée par le Conseil Général du Loiret en faveur des communes à faible population,

Entendu l'exposé du Président,

**DECIDE** de solliciter auprès du Conseil Général du Loiret, une subvention au titre de l'aide aux communes à faible population pour le remboursement des annuités d'emprunts relatifs aux constructions scolaires du premier degré pour l'année 2015. L'aide représente 40% d'une dépense subventionnable plafonnée à 20 000€ TTC.

### **PRESENTATION DU PROJET DE CHARTE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE BEUCE GATINAIS**

Le Conseil de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron et notamment sa compétence "Action économique",

Vu le projet regroupant tous les acteurs économiques du Pithiverais visant à accroître l'attractivité du territoire, à soutenir l'activité présente et à assurer l'implantation de nouvelles entreprises,

Considérant que toutes les Communautés de Communes du Pithiverais sont invitées à rejoindre ce collectif,

Entendu l'exposé du Président,

**DECIDE** d'adhérer au collectif "Beauce & Gâtinais Développement" dont le siège sera fixé au Centre d'Affaires Jean-Paul Charié, 1 bis faubourg d'Orléans 45300 Pithiviers.

**AUTORISE** le Président, ou un Vice-Président en cas d'empêchement, à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion.

**PROPOSITION DE DEVIS POUR DES PLANTATIONS DANS LE PARC DE LA MAS**

Monsieur le Président présente au Conseil des devis pour des plantations et l'aménagement d'un terrain de pétanque dans le parc de la MAS.

**Plantations :**

	Nom de l'entreprise			Les Cèdres
	BROUST	DUNOU		
Haie champêtre	369,00	828,00		Devis non reçu
Lilas	148,00	125,00		
Haie autour du bassin	1 124,20	1 260,00		
Engazonnement à la place du jardinet	280,00	150,00		
Arbres et massifs d'arbustes	715,60	900,00		
Arrachage sureaux et érables dans lilas	180,00			
Montant H.T.	2 816,80	3 263,00		
TVA 20 %	563,36	652,60		
<b>Montant TVA incluse</b>	<b>3 380,16</b>	<b>3 915,60</b>		

Suite à l'étude des devis, le Conseil Communautaire décide de retenir l'entreprise BROUST.

**Terrain de pétanque :**

	Nom de l'entreprise		
	BROUST	DUNOU	ETP
Montant H.T.	1 594,80	4 248,00	5 328,00
TVA 20 %	318,96	849,60	1 065,60
<b>Montant TVA incluse</b>	<b>1 913,76</b>	<b>5 097,60</b>	<b>6 393,60</b>

Suite à l'étude des devis, le Conseil Communautaire décide de retenir l'entreprise BROUST en + : la fourniture et la pose d'un géotextile (le montant est estimé à 1 415€ TTC).

**ACHAT DE DEFIBRILLATEURS**

Le Conseil de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron,

Vu le décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes par des personnes non médecins,

Vu le recensement fait auprès des communes de la Communauté de Communes pour l'achat de défibrillateurs,

Considérant qu'il est nécessaire d'installer ces appareils pour assurer la sécurité de la population,  
Entendu l'exposé du Président,

**AUTORISE** le Président à lancer une consultation auprès de fournisseurs pour l'achat de défibrillateurs sur le territoire de la CCPB.

## REFORME TERRITORIALE

Monsieur le Président informe l'Assemblée Communautaire des réunions passées et à venir avec les services de l'état concernant la réforme territoriale (fusion des 3 Communautés de Communes du Pithiverais). Il informe également qu'une réunion de l'ensemble des Conseils Municipaux des trois Communautés de Communes (CCBG, CCLCP et CCPB) aura lieu le jeudi 16 avril à 18h00 à la salle des fêtes de Pithiviers le Vieil, cette réunion précèdera la notification du périmètre et des futurs statuts par M le Préfet aux 31 communes concernées.

## AFFAIRES DIVERSES

### **- Décision du Bureau :**

Le 19 janvier dernier, les membres du Bureau ont émis un avis favorable à la demande de logement de Mme CHARBONNIER Laëtitia (appt n°3, 1<sup>er</sup> étage côté rue) et ont autorisé le Président à signer le bail correspondant.

### **- Etude bâtiments scolaires :**

Le bureau d'études OXYLIUM a commencé sa prestation les 20 et 23 février, ils doivent revenir pour le passage d'une caméra thermique. Une première réunion de restitution est prévue le 30 mars.

Dans le cadre de cette étude, le Conseil Communautaire décide de retenir l'entreprise TOPOGRAPHIE DU GATINAIS, pour l'établissement des plans d'intérieurs des bâtiments du groupe scolaire, pour un montant de 2 940,00€ TTC.

### **- Prochaines réunions :**

Commission des Finances : mardi 24 mars 2015 à 18h30 à Sermaises.

Commission Bâtiments communautaires : lundi 30 mars 2015 à 18h00 à Sermaises.

Conseil Communautaire : mardi 31 mars 2015 à 18h30 à Sermaises.

*La séance est levée à 20h30*